

## **COALITION DES CONFEDERATIONS SYNDICALES DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SENEGAL**



### COMMUNIQUE

Dans le contexte de crise sanitaire majeure générée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) qui caractérise le monde, la Coalition des Confédérations Syndicales des travailleurs et travailleuses du Sénégal (CCSS) salue l'engagement du Président de la république, qui à travers l'ordonnance N°001 – 2020 modifiant les articles L49, L60, L65 et L214 du code du travail concernant la préservation des emplois et le maintien des salaires des travailleurs contre les risques sociaux manifeste son soutien au monde du travail..

En effet, faisant preuve d'une volonté politique affirmée confortant la position défendue par les secrétaires généraux des centrales syndicales, le Président de la république a lors de l'audience du 27 mars 2020 au palais de la république, assuré une protection juridique accrue des droits des travailleurs durant cette période de lutte contre un ennemi dangereux, pernicieux et invisible.

Il en est de même, des mesures prises pour accompagner les entreprises à faire face au ralentissement de leurs activités, par des allègements fiscaux, l'accès plus souple au crédit bancaire et le paiement intégral de la dette intérieure, sans perdre de vue le soutien à accorder aux acteurs qui opèrent dans l'économie informelle, afin de garantir la stabilité économique et sociale de notre pays.

La coalition encourage le Président de la république et son gouvernement à persévérer dans cette direction pour relever tous les défis économiques et sociaux auxquels est confronté le peuple Sénégalais.

Dans la perspective de reconstruction de notre économie, toutes les forces vives de la nation, imbues des valeurs républicaines doivent œuvrer pour les mêmes objectifs : sauvegarder la paix sociale et la défendre l'intérêt général.

La coalition salue et soutient les mesures prises par les autorités pour

préservé les populations des impacts liés à ce fléau et demande aux travailleurs et travailleuses de respecter les consignes de sécurité édictés en vue de minimiser les risques de propagation du coronavirus.

Elle rend un hommage solennel au personnel de santé pour les sacrifices énormes consentis dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

La coalition exprime, toute sa solidarité à l'endroit des populations éprouvées par la situation difficile qui les affecte et décide, au nom des travailleurs et travailleuses du Sénégal, de contribuer pour un montant de **dix millions de francs**, à l'effort de guerre contre le COVID 19.

En outre, tenant compte des mesures prises par les autorités par rapport à la lutte contre le coronavirus (interdiction des rassemblements, distanciation sociale, réduction de la capacité des véhicules de transport etc...) et de l'incertitude que traverse notre pays, la coalition décide de surseoir aux festivités marquant la célébration de la fête internationale du travail du 1<sup>er</sup> Mai de cette année, ainsi qu'au dépôt traditionnel du cahier de doléances.

Toutefois, la coalition demande à l'état de prendre les meilleures mesures pour l'accompagnement des travailleurs surtout sur les questions cruciales concernant leurs déplacements de leurs domiciles vers leurs lieux de travail vice et versa et les transports de marchandises dans les régions, particulièrement la livraison des produits alimentaires et pharmaceutiques nécessaires au bien-être de la population.

**Fait à Dakar**, le 14 Avril 2020

La conférence des secrétaires généraux

Mariama Diallo

Mody Guiro

Mademba Sock

Elimane Diouf

Cheikh Diop